Le 15 septembre 2022

Suivi de l'étiage 2022 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial

Bulletin n°12

Météo du bassin

La semaine écoulée est marquée par de légères précipitations, un temps majoritairement chaud et ensoleillé. Toutefois, l'amont du bassin versant a bénéficié d'averses localement abondantes (jusqu'à 45 mm) dans la journée d'hier, mercredi 14 septembre. En moyenne 13 mm cumulés sur 24 h ont été mesurés sur les sous-bassins du Lot amont et de la Truyère. Les températures devraient chuter dès samedi 17 septembre en s'approchant des normales de saison. Les minimales diminueront significativement entre 5 et 10 degrés alors que les maximales seront comprises entre 19 et 25 degrés selon les territoires. Des pluies éparses sont prévues dans les jours qui viennent.

Hydrologie du bassin

La situation hydrologique est encore clivée ce jour, plus favorable à l'amont de la confluence Lot-Truyère qu'à l'aval qui a reçu peu de pluies. De façon générale, les écoulements sont en baisse mais le nombre de stations hydrométriques dont les débits-seuil sont franchis se maintient à 9 depuis une semaine. En raison de travaux, la station du Célé à Figeac affiche des valeurs erronées.

Les débits moyens journaliers du Lot réalimenté sont plutôt stables depuis l'augmentation de la consigne à 12 m^3/s à Entraygues-sur-Truyère. Ils sont néanmoins faibles pour la saison, de période de retour 10 ans secs.

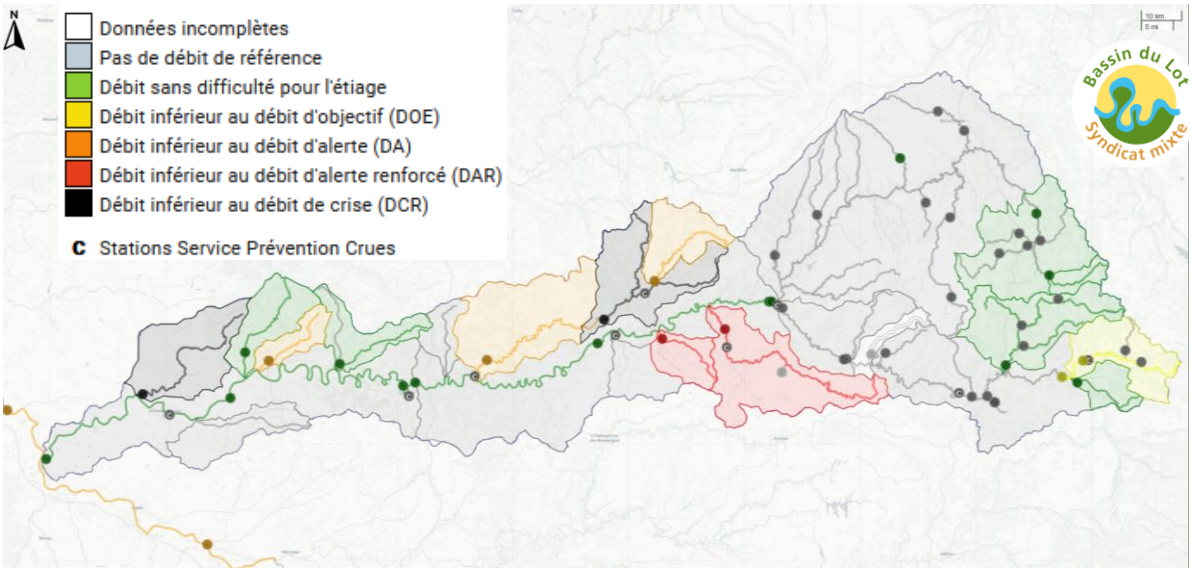

Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 15 septembre 2022
http://laviedelariviere.bassindulot.fr

Soutien d'étiage du Lot domanial

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	8 sept.	9 sept.	10 sept.	11 sept.	12 sept.	13 sept.	14 sept.	15 sept.	16 sept.
Consignes* (m^3/s) à Entraygues-aval	*12*	*12*	*12*	*12*	*12*	*12*	*12*	*12*	*12*
QNR** /s(m^3/s) à Entraygues	66.5	22.2	16.2	13.0	11.1	9.9	9.5	↗	↘
Droits conventionnels cumulés*** (m^3 x1000)	*33 000*	*33 000*	*33 000*	*33 000*	*33 000*	*33 000*	*33 000*	*33 000*	*33 000*
Volume cumulé déstocké*** (m^3 x1000)	*20 322*	*20 680*	*20 680*	*20 680*	*NC*	*NC*	*NC*		
Débits moyens journaliers (QMJ en m^3/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté									
Entraygues-aval (EDF)	17.9	13.9	13.5	13.4	13.4	13.3	13.2		
Entraygues [Roquepailhol]	18.7	13.8	13.8	13.8	13.7	13.5	13.3		
Faycelles	20.5	16.5	12.5	11.6	12.2	12.2	12.4		
Cahors [Lacombe]	21.8	16.8	14.5	13.4	13.8	14.4	15.0		
Coutet (EDF)	19.5	30.3	23.6	17.6	16.9	18.0	16.6		
Aiguillon-Ville****	16.5	27.5	20.8	17.4	17.1	18.1	13.9		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1er juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m^3/s

Le plafond des 33 000 000 m^3 de droits d'eau conventionnels cumulables a été atteint le 6 août.

En raison de difficultés de navigation au niveau de Bouziès, la consigne de soutien d'étiage a été augmentée de 10 à 12 m^3/s le mardi 6 septembre 00h. Elle est reconduite aujourd'hui jusqu'au lundi 19 septembre inclus. Néanmoins, les déstockages de droits d'eau ont été moindres ces sept derniers jours, au vu des forts débits naturels reconstitués (QNR) à Entraygues.

Par ailleurs, la période touristique arrive à terme, les niveaux des retenues hydroélectriques sont presque tous inférieurs aux cotes touristiques.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	*Par rapport à la cote touristique (en m)*	*Bilan des 15 derniers jours (en m)*
Grandval	726	15 septembre 2022	726.81	+0.81	+0.33
Sarrans	630	15 septembre 2022	629.27	-0.73	-1.23
Maury	583.5	15 septembre 2022	582.91	-0.59	-0.92
Castelnau	410.5	15 septembre 2022	404.81	-5.69	-0.61

Source : EDF

Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau

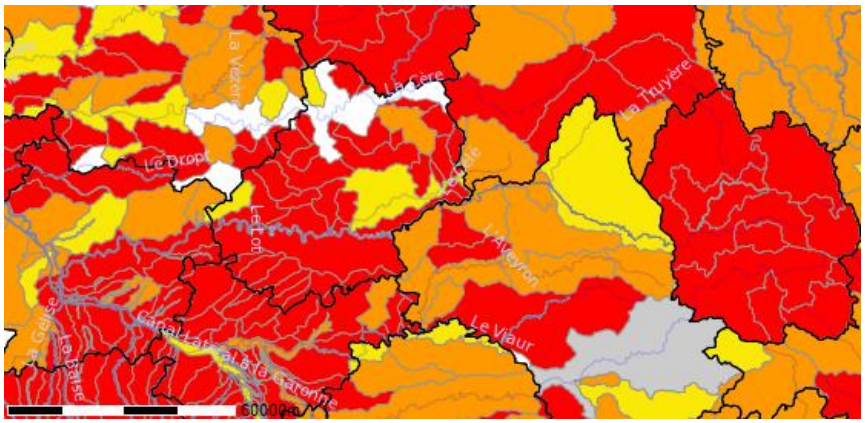

Légende de la carte

- Cours d'eau
- Bassins Versants
- Départements

Restrictions spécifiques aux eaux superficielles :

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau au 15 septembre 2022

Lien du site internet Propluvia : http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

L'irrigation touche à sa fin même si quelques besoins peuvent subsister par endroits. Par ailleurs, les valeurs de l'évapotranspiration potentielle (ETP) sont plutôt stables. On enregistre 4.9 mm à Agen le 14 septembre, 4.8 mm au Montat et 5 mm à Faycelles.

L'association des bateliers du Lot ne signale pas de nouveau problème de navigation cette semaine. L'activité de location de bateaux restera importante jusqu'à la fin du mois de septembre.

Variations de débit sur le Lot réalimenté

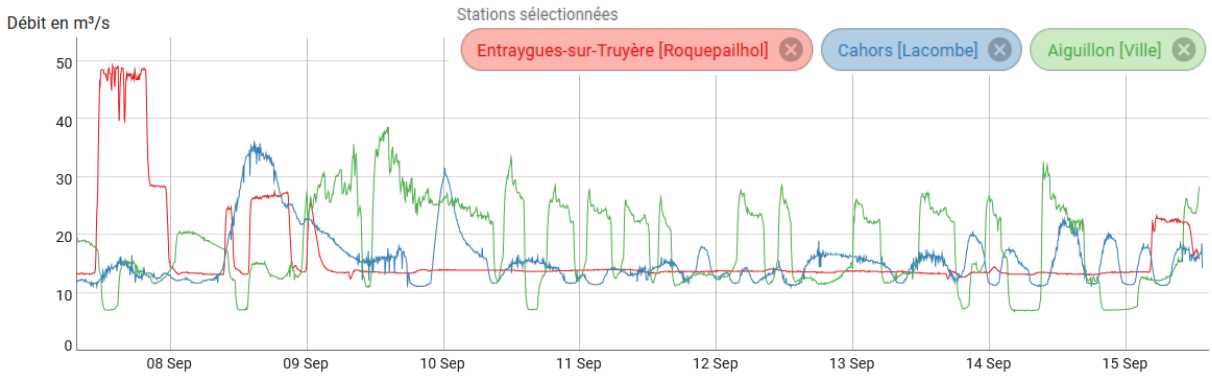

Graphique de comparaison des débits instantanés enregistrés sur le Lot à **Entraygues-sur-Truyère** (courbe en **rouge**), à **Cahors** (courbe en **bleu**) et à Aiguillon (courbe en **vert**) du 8 au 15 septembre 2022

Seules deux éclusées hydroélectriques de la branche Lot-Truyère, de faible amplitude, sont relevées à Entraygues les 8 et 9 septembre. Depuis, la courbe des débits instantanés est linéaire (entre 13 et 14 m^3/s). Pourtant, des variations importantes de niveaux d'eau sont repérées aux stations hydrométriques de Cahors [Lacombe] et d'Aiguillon [Ville]. Ces variations entrainent des franchissements de débits-seuil, allant jusqu'au débit de crise à Aiguillon, pendant plusieurs heures.

Du 1er juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.

Prochain bulletin : jeudi 22 septembre 2022

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau
o.kneur@valleedulot.com et bulletin-info-hydro@valleedulot.com
05 65 53 53 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

- **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2022 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le vendredi 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m^3/s depuis le 1er janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

- **Quelques définitions**

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

- **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :
https://aveyron.fr/pages/tourisme/naviguer%20sur%20la%20rivi%C3%A8re%20lot
http://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html
http://www.inforoute47.fr/#navigation

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :
https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638
https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/